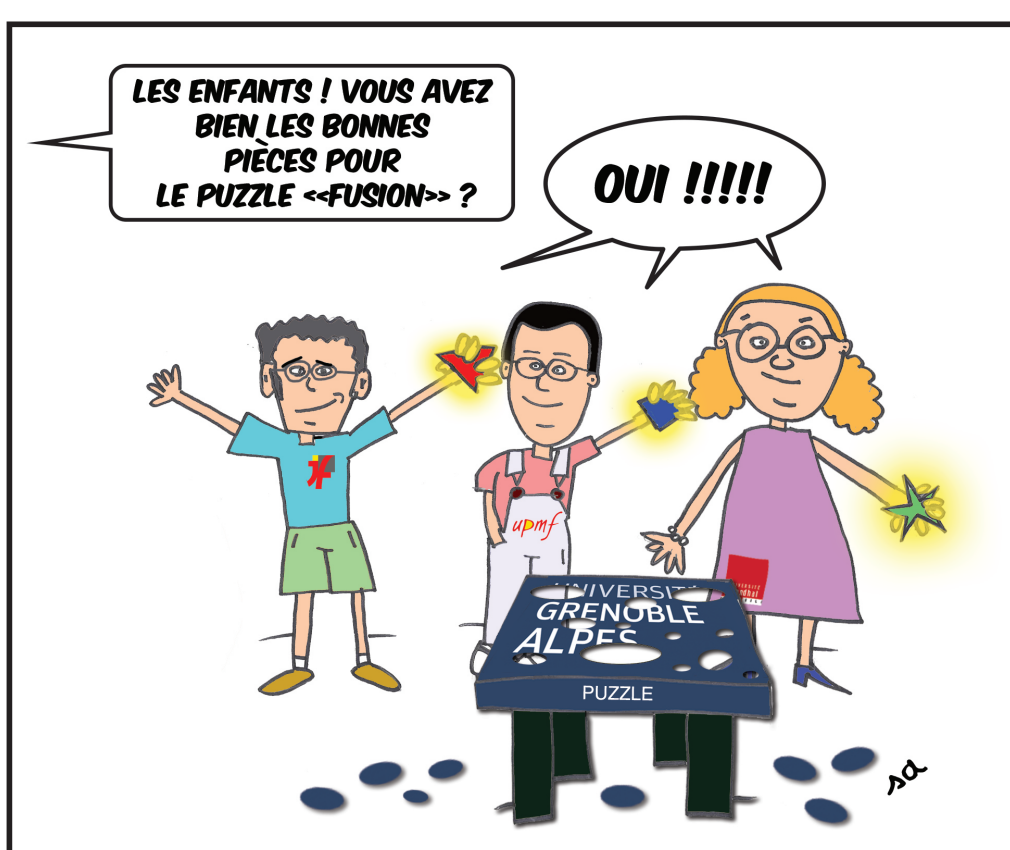


## >> LE PROCESSUS DE LA (CON)FUSION DES UNIVERSITÉS GRENOBLOISES CONTINUE !

Résultat du « vote de principe sur une fusion  
au 1<sup>er</sup> janvier 2016 » - mai 2015

(voir aussi notre mail du lundi 23 février 2015, 07:46:30)

Les représentant-e-s de la FERCsup CGT ont toujours contesté le principe même de la fusion des universités : quelle plus-value pour les personnels dans un contexte d'austérité budgétaire ? Ce regroupement destructeur des universités, entraîne la mutualisation forcée des services, au détriment des conditions de travail, de la démocratie universitaire, de la qualité de vie professionnelle des personnels. A terme tous ces regroupements risquent d'aboutir à une baisse d'effectif des fonctionnaires au détriment du service public d'enseignement supérieur et de la recherche !



Dans notre journal diffusé par mail le 23 février 2015, « La fusion ou la confusion des universités grenobloises », nous vous avons informé des motifs de notre contestation du processus de la fusion. Nous avons déjà annoncé la bataille des chefs qui devient de plus en plus visible !

Aujourd'hui, nous constatons qu'alors que nos présidents plaident pour « **Tendre vers une culture commune et un sentiment d'appartenance fort à la nouvelle structure** », des collègues de l'U2 et l'U3 craignent « l'hégémonie » des encadrants de l'UJF ! Dans un contexte de rivalité, la création du « sentiment d'appartenance » n'est-elle pas un leurre ?

Dans chaque secteur d'activité (Formation, Recherche, RH, ...) lequel des encadrants sortira vainqueur des jurys de recrutement ? Encadrants, vous ne seriez pas pris-e-s par le jury ? Ne vous inquiétez pas, la direction a pensé à tout, même à des formations et dispositif pour l'accompagnement de votre parcours professionnel !

Et qu'en sera-t-il pour les encadrants bénéficiant actuellement d'une NBI administrative et qui n'auraient pas les fonctions prétendants à cette prime ? Car la NBI n'est pas *ad vitam æternam* et dépend du niveau de la fonction occupée !

L'affectation des cadres suppose une autre démarche : ceux et celles qui sont en cours de faire les entretiens professionnels comme prévu par la réglementation dans SAFIA allez refaire de nouveau un « **entretien spécifique avec le n+1 pour préparer ou finaliser votre projet professionnel ...** » à partir de septembre ! Définissez bien dès aujourd'hui vos objectifs professionnels !

Enfin les personnels opérationnels, soyez tranquilles, on ne vous demande pas votre avis, vous serez «pré-affectés» dans le futur organigramme MACRO !

Dans ce contexte, le Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT) le Comité Technique (CT) et le Conseil d'Administration (CA), se sont prononcés sur le principe de projet de fusion au 1er janvier 2016, la démarche de la relocalisation, le processus d'affectation et d'accompagnement des personnels et l'organigramme macro.

### L'avis du CHSCT

Le mardi 12 mai dernier, le CHSCT de l'UJF s'est prononcé. S'agissant d'un projet très important, impliquant de profondes modifications de l'organisation et des conditions de travail, il a semblé aux membres FERCsup CGT du CHSCT, un manque notoire d'informations concernant les modalités précises et pratiques des nouvelles conditions de travail, la démarche de la relocalisation et la démarche d'accompagnement des personnels.

Les élus FERCsup CGT du CHSCT ont réclamé la réalisation d'une expertise par un cabinet d'experts agréé par le ministère du travail. Ceci a été accepté par la direction.

Nos représentant-e-s au CHSCT n'ont donc pas pris part au vote en attendant d'obtenir plus d'informations. Nous déplorons la tenue de ce vote, qui aurait dû logiquement être reporté en l'attente de la réalisation de cette expertise.

**Voici le résultat du vote au CHSCT : 2 Pour, 3 Abstention, 4 ne prend pas part au vote(CGT)**

### L'avis du CT

Le même jour dans l'heure qui suivait le CHSCT, notre président, a convoqué le CT pour obtenir son avis indispensable afin de pouvoir présenter le projet au CA.

Dans la lignée du CHSCT, nos représentant-e-s élu-e-s au CT ont voté contre le principe de la fusion au 1er janvier 2016, contre le processus d'affectation des personnels dans la future organisation et se sont abstenus sur l'organigramme macro.

**Voici le résultat du vote au CT : 2 Pour, 4 Contre (CGT), 4 Abstention**

### L'avis du CA

Le jeudi 21 mai le CA s'est prononcé sur les mêmes interrogations ... Notre représentante au CA a posé la question de l'harmonisation des règles de gestion dans le cadre de la fusion, alors que le personnel enseignant du CUEF (composante de l'université Stendhal) dépose un préavis de grève pour le mardi 26 mai 2015 pour demander l'harmonisation vers le haut des conditions de travail ? Ils demandent une réduction du service de 612h à 384h (service statutaire des enseignants à l'université) sur une durée plus courte que les 4 ans proposés par la présidente de Stendhal. Elle a également posé la question du coût de la fusion, dénonçant le fait que le ministère a ponctionné sur les fonds de roulement des universités pour financer ses projets de regroupement (6,6 millions d'euros pour l'UPMF et 2,7 millions d'euros pour Stendhal).

Sans oublier que ces universités avaient cru bon de faire des efforts budgétaires, y compris au détriment de formations ou de projets de recherche !

Elle a aussi voté contre le prélèvement sur le fonds de roulement de l'UJF de l'exercice en cours pour la fusion «*en attendant les reversements de l'UPMF et de Stendhal en fin d'année civile*».

**Voici le résultat du vote au CA : 17 Pour, 6 Contre, 2 Abstention**

--

Dans ce contexte, la FERCsup CGT ne peut rester insensible aux conditions de travail des personnels dans le cadre de la future université fusionnée. Soyons vigilants !

Ce qui est encore le plus inacceptable dans le projet actuel, c'est un calendrier intenable pour une fusion au 1er janvier 2016, le manque de transparence des décisions prises, et une incertitude sur les devenir des personnels qu'ils soient fonctionnaires ou contractuels, personnels administratifs et techniques, enseignants-chercheurs, enseignants, catégorie A B ou C, une surcharge de travail liée à la préparation de la fusion à marche forcée sans renforts pour gérer les missions quotidiennes.

**La FercSup CGT travaillera dans l'intérêt de tous les personnels des Universités, à une fusion par le haut, en adoptant le meilleur de la politique indemnitaire, des conditions de travail, des congés et du temps de travail, sans aucune mobilité forcée et sans licenciements. Elle appelle dès aujourd'hui chaque personnel à se rapprocher du syndicat, afin de construire l'indispensable rapport de force pour que nos présidences n'oublient pas demain leurs promesses d'hier !**